

Saint Paul est venu en Espagne

Lorsque saint Paul et saint Luc, rescapés du naufrage de Malte, arrivèrent à Rome, le centurion Julius de la cohorte Augusta remit son prisonnier au Préfet du prétoire. Mais celui-ci, au lieu d'envoyer celui-là au camp des Prétoriens près de la Porte Viminale, lui permit «de loger en son particulier avec un soldat qui le gardait» ¹. En fait, l'Apôtre loua un appartement (Act. XXVIII, 30), y convoque les notables juifs dès le troisième jour de son installation, y tient des conférences contradictoires (§ 17, 23), reçoit «tous ceux qui venaient le trouver, proclamant le Règne de Dieu et enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus en toute liberté et sans obstacle» (§ 30-31). Cette ultime phrase confirme l'impression que donne le dernier chapitre du Livre des *Actes*: Paul se livra dans la capitale de l'Empire à une intense activité missionnaire ². Elle dura deux années en-

1. Act. XXVIII, 16. Sur cette *custodia libera*, cf. HUMBERT et HITZIG, art. *Carcer et Custodia*, dans PAULY-WISSOWA, *Real Encycl.* III, 1577; IV, 1672, 1897 sv.

2. Cf. D. GUTHRIE, *New Testament Introduction*, Londres, 1961, I, pp. 212-213. Cette première captivité romaine n'a donc rien d'analogue avec celle où il était enchaîné (II Tim. I, 16; II, 9) et qui se terminera par une condamnation et le martyre en 67 (IV, 16-18). Eusèbe les distinguait expressément (Hist. eccl. II, 22, 1-7). Depuis FR. SPITTA (*Zur Geschichte und Literatur des Urchristentums*, Göttingen, 1893, I, pp. 106 sv.), il est suivi par les modernes, O. MOE, *The Apostle Paul*, Minneapolis, 1950, pp. 486 sv. L. P. PHERIGO, *Paul's Life after the Close of Acts*, dans *Journal of biblical Literature*, 1951.